

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10977**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence professionnelle Energie et Génie Climatique, option : Valorisation des Energies Renouvelables et Techniques Energétiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université de Poitiers

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'Université de Poitiers , Université de Poitiers

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227 Energie, génie climatique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'évolution des métiers de l'énergie en liaison avec la problématique environnementale et la gestion des ressources énergétiques, conduit à une grande diversité d'intégration des diplômés dans le monde du travail. Les métiers actuels évoluent, tant dans le domaine de l'utilisation que dans celui du contrôle, de la maintenance, de la gestion ou de la maîtrise de l'énergie. Des métiers nouveaux émergent dans le domaine de la production et de l'utilisation croissante des Energies Renouvelables

Compétences générales :

Travail en autonomie

Communication par écrit et à l'oral, dans l'entreprise et à l'extérieur

Gestion d'une équipe de quelques personnes

Aptitude à l'analyse et à la synthèse

Compétences professionnelles :

Appréhension des enjeux stratégiques de la gestion de l'énergie

Intégration de l'incidence de l'utilisation de l'énergie sur l'environnement

Maîtrise des outils informatiques dédiés à l'énergie dans l'habitat

Maîtrise des techniques de production et d'utilisation de l'énergie

Maîtrise de l'implantation et de l'utilisation des Energies Renouvelables

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises d'exploitation et de maintenance d'installations de production d'énergie

Entreprises de production et de distribution d'énergie

Entreprises ou administrations grandes utilisatrices d'énergie, collectivités locales

Bureaux de mise d'oeuvre et d'ingénierie thermique

Bureaux d'études thermiques

Chargé d'affaires en Bureau d'Etudes Thermiques

Gestionnaire de l'énergie dans les entreprises

Conseiller en maîtrise de l'énergie

Gestionnaire de l'énergie dans les collectivités territoriales

Agent de maîtrise de production et de consommation de l'énergie

Agent de développement des Energies Renouvelables

Chargé d'études Energies Renouvelables

Econome de flux

Conseiller en environnement domestique

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

F1106 : Ingénierie et études du BTP

H2504 : Encadrement d'équipe en industrie de transformation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte six unités d'enseignement (UE) :

UE1 : Systèmes de transformation de l'énergie,

UE2 : Diversité de la production d'énergie,

UE3 : Energie au quotidien et environnement,

UE4 : Intégration dans le milieu professionnel,

UE5 : Projet tutoré,

UE6 : Stage en entreprise.

La certification est décernée à l'étudiant qui a obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement (UE1 + UE2 + UE3 + UE4 + UE5 + UE6), et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage (UE5 + UE6).

La compensation entre éléments constitutifs d'une UE, d'une part, et les UE, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire. Lorsque la certification n'a pas été obtenue, les UE dans lesquelles la moyenne de 10 a été atteinte sont capitalisables. Ces UE font l'objet d'une attestation et donnent droit à des crédits (ECTS).

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Entre 25 et 50% de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Entre 25 et 50% de professionnels
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	Entre 25 et 50% de professionnels
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Le Service d'Accompagnement, à la Formation, à l'Insertion et à la Reprise d'Etudes (SAFIRE) de l'Université de Poitiers a pour mission d'assurer l'accueil, l'information, l'accompagnement des personnes qui souhaitent s'informer ou entreprendre une démarche de validation des acquis de l'expérience. La décision de VAE est prise par un jury désigné par le Président de l'Université

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 08 juillet 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

SEEP Université de Poitiers

<http://www.univ-poitiers.fr>

Autres sources d'information :

Université de Poitiers

Lieu(x) de certification :

Université de Poitiers

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Poitiers

Historique de la certification :